

En 1978, la souscription du Canada à la Banque mondiale équivalait à \$1,147 millions en dollars courants des États-Unis sur un total de ÉU\$31,248 millions pour l'ensemble des pays membres. Seulement 10% de chaque souscription est versée, et le reste sert de garantie contre laquelle la Banque mondiale peut vendre ses propres obligations sur les marchés mondiaux de capitaux.

**L'Association internationale de développement (AID)**, affiliée à la BIRD, a été créée en 1960. Ses ressources proviennent principalement des gouvernements sous la forme d'avances nettes d'intérêts, ce qui lui permet de consentir des prêts à des conditions très libérales (aucun intérêt et remboursement sur 50 ans). L'AID accorde des prêts aux pays membres dont le revenu par habitant est inférieur à \$375 par an.

Comme l'AID ne peut emprunter sur les marchés financiers mondiaux, elle puise une grande partie de ses ressources dans les prévisions budgétaires des gouvernements membres, principalement des pays industrialisés. L'apport du Canada, à titre de pays industrialisé, s'élevait à ÉU\$862.4 millions à la fin d'avril 1979.

**La Société financière internationale (SFI)**, affiliée à la BIRD, a été créée en 1956 afin d'aider les pays membres moins développés à promouvoir l'expansion du secteur privé de leurs économies. La SFI fournit du capital-risque à des entreprises privées productives de concert avec les investisseurs et les administrateurs du secteur privé, encourage la création de marchés locaux de capitaux et stimule la circulation internationale de capitaux privés. Elle effectue des placements sous forme d'actions souscrites et de prêts à long terme, négocie des accords de soutien et de garantie et fournit une aide financière et technique à des sociétés financières de développement du secteur privé. Le montant total du capital souscrit de la SFI s'établit à ÉU\$1.33 milliard, dont ÉU\$3.6 millions proviennent du Canada. La SFI finance ses activités au moyen de prêts consentis par son institution mère, la Banque mondiale.

**L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)**, créée en 1957, est un organisme international autonome sous l'égide des Nations Unies. Elle a pour mission de chercher à accélérer et à accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, à la santé et à la prospérité dans le monde. En 1978, elle comptait 106 États membres. Le Canada ayant été désigné comme l'un des membres les plus avancés dans le domaine de la technologie nucléaire (y compris la production de matières premières), un représentant canadien siège au Conseil d'administration de l'AIEA depuis sa création.

Les méthodes utilisées par l'AIEA pour accomplir sa tâche comprennent la tenue de conférences et de colloques, la diffusion de renseignements et l'apport d'aide technique. Étant donné la vitesse à laquelle se multiplient les applications de l'énergie nucléaire, l'Agence consacre une bonne partie de ses efforts à ce domaine ainsi qu'à l'utilisation des isotopes en agriculture et en médecine. Un autre aspect important de son activité concerne l'élaboration et l'application de mesures garantissant que les matières fissibles fournies à des fins pacifiques ne seront pas détournées vers des usages militaires. En vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, chaque État signataire non doté d'armes nucléaires devait conclure un accord avec l'AIEA prévoyant la mise en place de certaines garanties relativement à l'ensemble de son programme nucléaire. L'AIEA impose également des garanties à la suite d'accords concernant des installations nucléaires particulières. Des inspecteurs de l'Agence ont effectué des inspections sécuritaires au Canada et dans plus de 60 autres pays. En 1978, le Canada a fourni \$1.6 million à l'AIEA, soit environ 2,7% du budget total de l'Agence.

## 20.3 Activités mondiales par région

### 20.3.1 Le Canada et les États-Unis

Pour le Canada, il n'existe pas de relations extérieures plus importantes que celles qu'il entretient avec les États-Unis. En raison de leur situation géographique et socio-économique, les deux pays se rencontrent fréquemment afin d'étudier divers aspects de leurs politiques et programmes gouvernementaux. En plus des consultations non